ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection des consommateurs

Question écrite n° 56180

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre s'il peut confirmer et, surtout concrétiser, l'annonce qu'il a faite de proposer la candidature de Lille pour accueillir le siège de la future autorité européenne de la sécurité alimentaire. Pour n'évoquer que les institutions européennes, il convient de rappeler que Lille avait déjà posé sa candidature pour l'institut monétaire européen, finalement implanté à Francfort et pour l'agence européenne du médicament installée à Londres. Il exprime le souhait, après le sommet européen de Nice, que la capitale régionale du Nord - Pas-de-Calais soit effectivement retenue et ne soit pas, après une récente désillusion au niveau national, un simple effet d'annonce.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention de M. le Premier ministre sur le souhait de Lille d'accueillir la future autorité alimentaire européenne. M. le Premier ministre tient à confirmer le soutien que la France apportera à la candidature de Lille. Tous les Etats membres de l'Union européenne ont, d'ores et déjà, été informés par la voie diplomatique du choix que les autorités françaises entendent défendre.

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 56180
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : Premier Ministre
Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 137
Réponse publiée le : 19 mars 2001, page 1631